

# CONSEIL DE PROMOTION STRESS ET DENSITÉ DU PROGRAMME

COMME LORS DU PREMIER CONSEIL SYNDICAL LE STRESS ET LA DENSITÉ DU PROGRAMME ONT ÉTÉ ÉVOQUÉS. LES MÊMES QUESTIONS ET LES MÊMES PROBLÉMATIQUES REVIENNENT.:

## PROGRAMME ET EXAMENS

Pourquoi des matières importantes sont vues principalement en autonomie, obligeant les enseignants à revoir certaines notions débordant ainsi sur leur propre cours ?

Vos élus ont demandé des explications sur le mauvais calibrage des cours suivi en autonomie et le mauvais calibrage des unités de compétences. En effet, de nombreux stagiaires n'ont pas pu finir les épreuves : 3h sont insuffisantes pour détailler les réponses ou aller chercher des informations sur des notions non vues.

La direction reconnaît ces difficultés notamment sur les cours en autonomie, mais s'est réfugié derrière le 4+1 en expliquant que cette organisation est nouvelle.

Les élus CFDT-CFTC rejettent ces réponses : l'organisation de formation ne peut pas être une suite de tests sur des stagiaires afin d'aboutir plusieurs années plus tard à une organisation optimale. Nous sommes à l'ENFIP pour apprendre un futur métier et non pas pour tester des essais pédagogiques ! Toujours dans un souci pédagogique, les élus ont demandé des supports papiers et résumés de capsules : l'ENFIP a juste indiqué que ce n'était pas envisagé.

### POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les stagiaires relèvent souvent des erreurs dans les supports de cours en pdf. Nous avons collectivement demandé à ce que l'équipe pédagogique puisse avoir les moyens de les corriger et de les mettre à jour.

Les auto-test du socle ayant été appréciés de manière générale par les stagiaires, les élus CFDT-CFTC ont demandé leur généralisation pour le bloc fonctionnel. L'équipe pédagogique a approuvé cette demande... mais ce sera trop tard pour notre promotion.

Vos élus sont une nouvelle fois revenus sur le volume et la densité des cours.

La direction de l'ENFIP les justifie par l'obligation d'effectuer des choix raisonnables tout en étant consciente du travail demandé sur une durée relativement courte. Pour autant la direction justifie cette densité pédagogique par le besoin « d'assurer les connaissances des stagiaires avant leur arrivée en stage pratique probatoire » avec un objectif affiché de réussite. A aucun moment l'ENFIP ne s'interroge sur la durée même de la formation.

Pour les élus CFDT-CFTC, la réussite peut être atteinte avec une pédagogie moins dense et des cours mieux adaptés aux attentes des services et des stagiaires !

La CFDT-CFTC est convaincue que si la formation initiale théorique n'avait pas été réduite de plusieurs mois pour des questions purement budgétaires, les temps d'apprentissage auraient été plus longs, limitant ainsi la densité des enseignements et offrant aux stagiaires une plus grande sérénité dans les apprentissages.

La qualité des conditions de travail ne concerne pas uniquement les services mais doit s'appliquer aux stagiaires !

COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL DE  
PROMOTION DES CS,  
9 MARS 2023.





L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ DE COMPÉTENCE DE COMPORTEMENT SERA CONNUE À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ.

## QUESTIONS ET RÉPONSES :

**Pourquoi les dates sont connues aux derniers moments ? Passage d'oral notamment ou résultats aux UC du bloc après l'oral générant du stress et laissant peu de temps pour d'éventuelles préparations aux rattrapages ?**

La direction parle de volumétrie importante et de besoin d'uniformiser les corrections entre établissements avant de rendre les résultats ce qui justifie ce délai.

Pour les devoirs faits en autonomie, il n'est pas prévu de faire de correction personnalisée : les corrections se font généralement en groupe. Là, aussi la volumétrie ne permet pas de faire du cas par cas. C'est au stagiaire de se manifester en cas de difficultés.

Les élus CFDT-CFTC ne peuvent se satisfaire de ces réponses : les stagiaires, et nous ne le répéterons pas assez, sont en formation. Cela signifie qu'ils doivent apprendre et comprendre. Une correction collective n'a pas cette finalité. La volumétrie de stagiaires est une conséquence d'un important recrutement, lui-même conséquence d'une absence d'anticipation des départs à la retraite. L'ENFIP doit recruter un nombre de chargés d'enseignement à la hauteur du nombre de stagiaires. C'est à ce prix que la formation initiale portera ses fruits.

**Pourquoi les informations ne sont-elles pas unifiées entre établissements notamment concernant les remboursements de frais ou les autorisations d'absence pour les oraux d'inspecteurs ? Pas de réponse de l'administration.**

Le couac des autorisations d'absence pour passer les oraux de concours

Certains stagiaires s'étaient vus refuser des autorisations d'absence pour aller passer les oraux du concours d'inspecteur au motif que le même jour avait lieu des évaluations.

La CFDT-CFTC est intervenue auprès des ENFIP concernés invoquant la possibilité de faire participer ses candidats aux épreuves de rattrapage. Cette autorisation a finalement été accordée.

**La DGFIP ne peut pas, au prétexte d'une évaluation d'une formation initiale, empêcher des candidats admissibles de passer des oraux alors qu'elle leur a accordé l'autorisation de passer les écrits et ensuite s'interroger sur les raisons pour lesquelles elle n'est pas attractive.**

## FRAIS ET INDEMNITÉS DE STAGE

L'indemnité de stage n'a pas été revalorisée depuis 2006. Or elle ne permet plus aujourd'hui de faire face aux frais engendrés par la formation : l'inflation actuelle rogne de plus en plus le niveau des stagiaires. Pour autant aucune revalorisation de cette indemnité n'est prévue.

La CFDT-CFTC revendique une augmentation de cette indemnité.

Pour le remboursement concernant les 2 jours du mois d'Octobre du bailleur Grand Lyon Habitat, aucun remboursement ne sera fait ... En revanche, le loyer a été proratisé pour le mois d'avril.

## A VOS AGENDAS

Pour la période de vacances du mois d'août de notre promotion, la journée du vendredi 1er Septembre sera un jour de reprise en service : pas de négociation possible, le lundi 31 Juillet déjà « ayant été donné ».

A ce sujet, la représentation CFDT-CFTC revendique l'octroi de 3 jours flottants pendant la formation initiale : 3 jours qui permettraient de souffler, s'organiser... en effet, le système des suspensions de cours (sans congé possible) n'est pas adapté à des stagiaires qui ont parfois besoin de s'absenter pour des raisons personnelles.



**POUR LES PROCHAINES PROMOTIONS, LA DIRECTION ENVISAGE ÉVENTUELLEMENT DE FAIRE DÉBUTER LA SCOLARITÉ PLUS TÔT SANS DONNER DE CERTITUDE À CE JOUR.**

**L'ensemble des syndicats demandent un 3è conseil de promotion à l'issue de la formation scolaire pour faire un point sur les UC du bloc ainsi que sur les oraux.**

*Christelle Desruelle (Titulaire) et Sébastien Borg (Suppléant) ont participé au 2è conseil de promotion à Lyon*

